## 19.5.3 Procès-verbal de réception pour installations de gaz avec systèmes de conduites assemblées par sertissage; informatif (selon Pt 5.3.3.5)

Dist	tributeur de gaz l	local		
CP /	/ Localité:			
Em	olacement de l'in	stallation		
Non	n:			
Rue	/N°:			
CP / Localité:				
Appartement:				
Etaç	ge:			
Inst	allateur			
Non	n:			
Adre	esse:			
Interlocuteur:				
Tél.:	:			
L'installateur ci-dessus confirme au distributeur de gaz local que l'installation a été exécutée conformément à la directive:				
1.	L'installation a é certifié par la S		n système	de conduites assemblées par sertissage
	Nom du systèm	ne:		N° de certification SSIGE:
2.	L'installateur responsable a participé à des cours de pose correspondants organisés par le fournisseur du système:			
3.	Données du tro	Données du tronçon de conduite contrôlé:		
	– Longueurs et	DN: _		
		_		
		_		
		_		
		_		
		_		
	- Nombre de ra	ccords sertis: _		

120/208 G1 f, Edition avril 2012

4.	L'installation réalisée				
	☐ se trouve exclusivement à l'intérieur du bâtiment				
	☐ se trouve partiellement ou entièrement à l'air libre				
	☐ comporte des traversées de murs				
	☐ a été partiellement posée sous crépi				
	☐ a été partiellement noyée dans le béton				
	□ comprend des raccords à sertir qui ont dû être posés sous crépi ou noyés dans le béton				
5.	Si l'installation comprend des traversées de murs, a été partiellement posée sous crépi ou noyée dans le béton selon pt 4				
	☐ Il a été prouvé que le matériau du crépi, resp. la qualité du béton ne porte pas atteinte au système				
	☐ Une gaine de protection recommandée par le fournisseur du système a été utilisée				
6.	☐ Les percements de murs ont été refermés de façon à respecter la protection incendie				
7.	☐ Seules des fixations incombustibles ont été utilisées pour fixer les conduites				
8.	☐ Le système a été intégré dans la liaison équipotentielle du bâtiment				
9.	Tous les raccords sertis ont été contrôlés				
	□ par un essai d'étanchéité				
	□ par un contrôle visuel				
	afin de vérifier s'ils n'ont pas été emboîtés sans sertissage				
10.	Pour les installations cachées, les contrôles ont eu lieu avant de				
	□ crépir / bétonner / recouvrir				
Pour	l'installateur:				
Lieu	: Date:				
Sian	ature:				

G1 f, Edition avril 2012 121/208